

**Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires
à l'exclusion des frais de service de garde et des activités diverses.
2023-2024**

DESCRIPTION	DATES DE PAIEMENT			Total annuel
	1 ^{er} sept 2023	1 ^{er} janvier 2024	1 ^{er} avril 2024	
PRIMAIRE (6e année)	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 234	1 234	1 232	3 700
Frais afférents:				
▪ Voir annexe 2.2	214	0	0	214
▪ Services aux étudiants et assurance-accident	35	0	0	35
Total avant surveillance des diners	1 483	1 234	1 232	3 949
Surveillance des diners (facultative)	225	225	225	675
Total, incluant surveillance des diners	1 708	1 459	1 457	4 624
Fonds de développement : Un montant pour le fonds de développement *				
Selon le cas :				
	•	100\$ pour le 1 ^{er} enfant		
	•	75\$ pour le 2 ^e enfant		
	•	50\$ pour le 3 ^e enfant et les suivants		
*Fonds mis en place pour le développement de projets spécifiques annoncés annuellement.				
APESA (association des parents de l'école Sainte-Anne)	160	0	0	160